



La personne qui sollicite la naturalisation doit signer un document par lequel elle s'engage à ne pas avoir commis d'infractions pour lesquelles elle doit s'attendre à être poursuivie ou condamnée.
 Keystone/Christian Beutler

Naturalisation annulée après des déclarations mensongères

Canton de Neuchâtel Un individu qui était devenu suisse ne l'est plus. Comme il avait fait de fausses déclarations lors de la procédure de naturalisation, celle-là a été annulée par le Conseil d'Etat.

Pascal Hofer
 ArcInfo

En Suisse, une personne qui a obtenu sa naturalisation en ayant «fait des déclarations mensongères» ou en ayant «dissimulé des faits essentiels» peut voir son passeport rouge à croix blanche lui être retiré. C'est ce qui est arrivé à un quadragénaire dont la naturalisation a été annulée en septembre 2024 par le Conseil d'Etat neuchâtelois sur la base d'informations récoltées par le Service cantonal de la population.

L'individu a fait recours contre cette décision auprès du Tribunal cantonal, puis du Tribunal fédéral (TF). Mais les deux instances, à tour de rôle, ont confirmé que le Conseil d'Etat neuchâtelois a agi conformément à la loi, comme le fait savoir un arrêt du TF datant du mois de janvier. Cette personne est arrivée en Suisse en 2003 en tant que requérant d'asile. Après avoir obtenu une autorisation de séjour (2009)

puis une autorisation d'établissement (2014), elle a déposé une demande de naturalisation en 2015.

Transferts d'argent

Dans ce cadre, l'individu a signé un document intitulé «Déclaration concernant le respect de l'ordre juridique». Il s'engageait ainsi à ne pas avoir commis des actes pour lesquelles il devait s'attendre à être poursuivi voire condamné. A cette occasion, il a également été informé du fait que sa naturalisation pouvait être annulée en cas de fausse déclaration. La naturalisation lui a été octroyée en 2016.

En 2020, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers a condamné cette personne à 18 mois de privation de liberté avec sursis pendant trois ans, cela pour diverses infractions, notamment dans le cadre de transferts d'argent entre la Suisse et des pays étrangers. C'est à partir de là que son droit à détenir le passeport rouge à

croix blanche a commencé à être remis en cause...

Cela datait d'avant 2015

Informé de cette condamnation, le Service cantonal de la population a ouvert une procédure durant laquelle le quadragénaire a admis avoir commis les infractions en question, mais il a nié avoir fait des déclarations mensongères durant la procédure de naturalisation. Selon lui, en effet, ces infractions ont été commises après 2016.

Ce qui était faux. L'enquête a montré qu'il avait commis des actes délictueux à partir de 2013. Lors de la procédure de naturalisation de 2015, cette personne a donc fait des déclarations mensongères et dissimulé des faits qui auraient fait obstacle au feu vert final. Sa naturalisation a donc été annulée. La loi sur la nationalité suisse prévoit qu'après l'entrée en force d'une annulation de la naturalisation, une nouvelle demande peut être présentée après un délai d'attente de deux ans.

Philippe Plodeck nommé directeur du CHB



Philippe Plodeck (photo CHB) est le nouveau directeur général du Centre hospitalier de Bienne (CHB). Il succédera le 1er mars à Kristian Schneider, qui a rejoint l'Office fédéral de la santé publique en tant que directeur adjoint. Le Conseil d'administration du CHB s'est prononcé à l'unanimité en faveur de Philippe Plodeck, membre du comité directeur depuis le 1er janvier 2021, a indiqué ce mardi l'établissement hospitalier. Avec ce choix, le CHB entend miser sur la conti-

nuité et se positionner comme un Hôpital central innovant. Agé de 35 ans, l'intéressé succédera le 1er mars à Kristian Schneider, qui a rejoint l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en tant que directeur adjoint, le 1er février. Philippe Plodeck dirigeait jusqu'à présent la direction des Finances. Depuis 2025, il occupait en outre le poste de directeur adjoint et, depuis début 2026, il assure également la direction opérationnelle du Centre hospitalier par intérim.
 ats-mbe

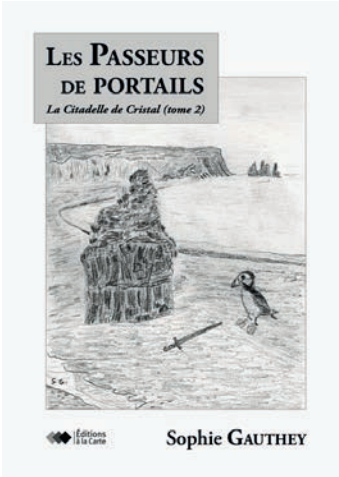
Feuilleton - Les Passeurs de portails «La Citadelle de Cristal» de Sophie Gauthey

© Sophie Gauthey. Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'auteure.

«C'est le dauphin, le prince, réputa Narcisse, si je ne m'abuse. Il s'agit de Goéland-le-Gris, le fils de Goéland-le-Grand et futur héritier du trône.»

Narcisse et Léodorwyn s'inclinèrent.

Goéland-le-Gris se mêlait facilement à la population et n'avait pas peur de la foule, car surtout au temps du Grand Concours annuel des Rivages, de nombreuses créatures se rendaient au Rocher de la Muraille et à la plage en dessous. C'était sur cette même plage que se trouvaient les divers stands de boisson et de nourriture et c'était le lieu d'organisation et de remise des prix du concours. Goéland-le-Grand décernait les titres honorifiques: il n'était pas rare qu'un très bon nageur ou saute-griffeur reçoive le titre de «Citoyen des Plages». Une pratique similaire existait à Ectoliand, comme le fit remarquer Narcisse. Le Cerf-Vaillant décernait parfois le titre de «Citoyen Fleuri» à ses sujets. Lui-même était théoriquement un gardien du Quatrième Monde, mais il venait si souvent à Ectoliand dans l'attente de la Citadelle de Cristal qu'il était considéré comme un gardien «à cheval entre les mondes».



C'était aussi le cas de Lavande, la gardienne de la sagesse.

«Dans le Troisième Monde, expliqua Léodorwyn à son hôte de marque, nous avons les jeux olympiques. Nous faisons la distinction entre ceux d'été et ceux d'hiver.

- Fort intéressant, répondit le fils du roi. Mais faites-vous aussi la distinction entre les jeux olympiques de terre et les jeux olympiques de mer?

- Ah non, ça, nous ne le faisons pas, dit Œil-de-Milan. Les jeux de mer, comme vous dites, font plutôt partie du programme d'été.

- Certes, répondit le jeune goé-

land. Mais en hiver, ce que vous nommez ski est aussi sur de l'eau, mais qui est solidifiée. Nous, nous avons le ski nautique, sur de l'eau liquide. Mais ces histoires de sport de neige m'intéressent. J'en parlerai à mon père. L'essentiel cependant est qu'en organisant nos jeux, nous ne défigurions jamais le paysage. Vous imaginez, si la plus célèbre plage du royaume de mon père se trouvait polluée et dénaturée!

Et Léodorwyn entama une grande conversation avec le prince.

Pendant ce temps, Narcisse observait autour de lui. Il cherchait les cygnes blancs.

Lorsque le «dauphin» se fut envolé vers la plage en dessous de la falaise, Léodorwyn rejoignit Narcisse. Sur le rocher, il n'y avait pas le moindre cygne, mais il y en avait plusieurs en bas sur la plage. Le Serre de Bronze prit alors le jeune homme sur son dos et descendit sur les rivages des Rivages, où il y avait une grande effervescence. Le Grand Concours n'avait pas encore commencé. Il allait y avoir un discours de Goéland-le-Grand et des salades aux abricots roses et à la lavande. (à suivre)

Les Passeurs de portails (Tome 2) est disponible chez Lüthy (Bienne) ou sur commande via le site de l'éditeur: <https://www.editions-carte.ch/editions/passeurs-portails-tome-1315.html>

Le CAF se fixe 28 objectifs pour 2026

Bienne A quelques semaines de ses élections de renouvellement, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne donne une direction claire à ses actions futures.

Olivier Zahno

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne (CAF) avance ses objectifs pour l'année 2026. Dans un communiqué publié en début de semaine, l'institution développe la liste de ses priorités dans ses six domaines d'activité: la formation, la santé, la culture, le bilinguisme, la citoyenneté et politique ainsi que la communication. Les 28 objectifs arrêtés s'inscrivent dans 14 axes stratégiques pour la législature 2022-2026. De nouveaux axes pourront être définis par le CAF dans sa nouvelle composition, suite aux élections de ce printemps, note le Conseil.

Le CAF entend poursuivre son engagement afin de veiller aux intérêts de la population francophone dans l'arrondissement. Dans le domaine de la formation, il suivra attentivement la mise en place des différentes réformes, notamment en ce qui concerne les maturités



gymnasiales et les filières commerciales (photo d'archives).

Le développement des places d'apprentissage et le suivi des Hautes écoles de l'espace bernois figurent également parmi les objectifs 2026, tout comme la contribution aux réflexions liées au déménagement du ceff Artisanat, de Moutier à Bienne.

Collaborations avec le CJB

La culture biennoise a vocation de pont, selon l'institution. Le Conseil veut ainsi s'investir auprès des autorités communales dans les suites à donner à l'étude sur le bilinguisme dans les institutions culturelles, étude lancée par la Ville et réalisée par le Forum du bilinguisme. A propos d'archivage, il poursuit également sa participation au projet de stratégie dans le domaine de la mémopolitique à Bienne.

Des formations seront encore mises sur pied pour les jeunes afin de leur permettre de développer leur citoyenneté.

Le but est de les aider à mieux comprendre les enjeux existant dans le soutien des intérêts de la population francophone. Ces formations sont axées sur des cas pratiques, rappelle le CAF, afin d'inviter les jeunes à prendre goût aux affaires politiques régionales. A titre d'exemple, des visites au Grand Conseil sont organisées, en collaboration avec le Conseil du Jura bernois.

Dans le domaine santé-social, le Conseil veut poursuivre sa collaboration avec ses partenaires régionaux et les soutenir dans leurs démarches pour le développement et le maintien des prestations pour les francophones. Enfin, tout au long de l'année, le CAF participera et suivra la mise en œuvre de la nouvelle législation cantonale sur le bilinguisme. Un soutien est prévu pour les Communes germanophones de l'arrondissement dans la considération des besoins de la population résidente francophone.